

COMPTE RENDU N° 01 DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROZE

Séance du 25 MAI 2020

L'an deux mille vingt et le vingt cinq mai à dix neuf heures zéro minute, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur **Patrick LAGASSE, Maire.**

Présent : AUDIBERT Jacques. BAYLE Annette. CALMET David. CAYRE André. POUX Christian. PRIETO BERCIER Sarah. TOSQUES Jean-Claude. TRENTAZ Serge. ROUQUIÉ Claude. VEIGA DELMAS Sonia.

Absents excusés

Procuration :

Secrétaire de Séance : CALMET David.

I. INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

M. Le Maire, souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal et leur donne lecture de la Charte de l'Élu Local qui est ensuite distribuée à tous les Conseillers.

II. Délibération : Création des Postes d'Adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
Le conseil municipal, Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide la création de **Deux postes d'adjoints.**

III. PROCES VERBAL DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Voir PJ.

IV. Questions diverses :

NÉANT

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 19 Heures 55.

Affiché le 25 - 05 - 2020

LAGASSE Patrick

AUDIBERT Jacques

CALMET David

BAYLE Annette

CAYRE André

POUX Christian

PRIETO BERCIER Sarah

TOSQUES Jean-Claude

TRENTAZ Serge

ROUQUIÉ Claude

VEIGA DELMAS Sonia